

INSCRIPTIONS

2025-2026

Les inscriptions pour la restauration scolaire et le périscolaire s'organisent via le portail famille du SIS de la vallée de la Seille.

<https://sis-vallee-seille.portail-defi.net/>

- ➡ Les nouvelles familles créent directement leur compte sur le portail famille et déposent les pièces justificatives.
- ➡ Les familles ayant déjà un compte actualisent leurs données sur le portail - notamment le niveau scolaire (maternelle ou élémentaire) - et insèrent les nouvelles pièces (cf. liste ci-dessous).

Nous vous rappelons qu'il n'y a pas de tacite reconduction des inscriptions d'une année sur l'autre.

Les pièces à retourner sont les suivantes :

- ☐ La fiche sanitaire de liaison (cette pièce est à fournir chaque année même si elle figure déjà sur le portail familles)
- ☐ Assurance périscolaire de l'enfant de l'année en cours
- ☐ Une notification Caf avec votre quotient familial ainsi que votre numéro d'allocataire
- ☐ Le contrat de prélèvement ou renouvellement signé

La procédure d'inscription se déroulera comme suit :

Du 1 mai au 16 Août 2025	Création ou actualisation du compte famille avec ajout des pièces à fournir
A partir du 7 juillet 2025	Ouverture des réservations (saisie des demandes d'accueil souhaitées)

Informations utiles :

Vous pouvez également télécharger les documents (guide utilisateur du portail) sur la page d'accueil du portail familles : <https://sis-vallee-seille.portail-defi.net> dans l'onglet infos pratiques consulter les documents.

Pour toute question, les adresses mails contact periscolairevalleedelaseille@gmail.com et sisvalleedelaseille@gmail.com ou par téléphone au 06.42.22.20.64 / 03.83.31.39.49.

Cordialement,

Jean-François JARISON